

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 07 MARS 2024 A 20h**

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. <b>PRESENTS</b> : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Anthony BUATOIS, Fabrice GRIMAUT, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET  <b>ABSENTS/EXCUSES</b> : Christian MICHELIN  <b>SECRETAIRE</b> : Céline PERNOT
<b>En exercice</b> : 11	
<b>Présents</b> : 10	
<b>Votants</b> : 10	
<b>Date de convocation</b> : 23 février 2024	

*Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 25 janvier 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.*

**Urbanisme**

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

<b>Déclaration préalable</b>		
<b>Demandeur</b>		<b>Nature des travaux</b>
MAJERUS Guillaume	6 rue des Chanerons	Pergola
THEVENET Didier	grande rue	Clôture et PAC

- **Point sur l'avancement du dossier d'aménagement de la zone 1AUh**

Une présentation des modes opératoire envisageables pour l'aménagement de cette zone est faite au conseil municipal : gestion communale ou vente à un promoteur immobilier. Le choix d'une gestion communale (portage en régie) est privilégié par la commune.

La prochaine réunion est prévue vendredi 22 mars à 10h en mairie.

**Finances et travaux**

- **Compte administratif et compte de gestion 2023** (délibérations 2 et 3)
- **Affectation des résultats** (délibération 4)
- **Budget primitif 2024**

*Voir feuilles jointes*

Le compte administratif 2023, l'affectation des résultats et le budget 2024 sont adoptés à l'unanimité.

- **Taux d'imposition 2024** (délibération 5)

Les taux communaux 2024 sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 8,23 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,05 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,33 %

- **Subventions 2024** (délibération 6)

Coopérative Scolaire Primaire de DESNES :	200 €
Association Initiatives Desnoises :	160 €
ADMR DESNES :	200 €
Club des Retraités et du Temps Libre :	120 €

La Cour de Récré :	160 €
A.C.C.A. DESNES :	120 €
A.C.C.A. DESNES	160 €
Souvenir Français :	50 €

### **Commissions, Syndicats, et communauté de communes**

#### **- Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

### **Questions et informations diverses**

- **Travaux en forêt 2024** : le Conseil Municipal a étudié le devis des travaux 2024 proposé par l'ONF.  
Le nettoyage manuel des parcelles 1 et 27 sera effectué par la société JURASYLVI pour un montant de 10 934 € (14 hectares)
- **Devis filet pare-ballons du rural parc** : le devis s'élève à 4 728 € TTC pour ajouter un filet pare-ballons coté pré. Compte-tenu du coût, le Conseil Municipal ne donne pas suite à ce devis.
- **Adhésion Communes forestières du Jura** : Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer.
- 5<sup>ème</sup> tranche des travaux de renouvellement de **l'éclairage public** : début des travaux semaine prochaine
- **Voie verte** : Le Conseil Municipal est favorable à l'installation de panneaux indiquant la voie verte et le parking de Desnes. Ces panneaux seront installés par le Département.
- **Recensement des manifestations durant les jeux olympiques 2024** : La Préfecture souhaite répertorier les manifestations qui se dérouleront durant les jeux olympiques. Aucune manifestation ne sera organisée durant cette période.
- **Lignes électriques** : la Préfecture sollicite la commune afin de rappeler la nécessité de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres (sur propriété communale ou privée) situés à proximité des lignes électriques afin d'éviter chutes occasionnant des coupures.
- **Départ de Monsieur MENABEUF** (agent AIR mis à disposition de la commune) : Monsieur MENABEUF quittera la commune courant mars pour un autre poste. Il est décidé de procéder au recrutement d'un autre agent en contrat avec l'association AIR.
- **Proposition d'achat de la parcelle E n°258 d'une contenance de 35a 55ca** :  
Le Conseil Municipal est favorable à l'acquisition de cette parcelle de bois (parcelle nue au moment de la vente) car elle jouxte une parcelle de bois communale.  
La décision définitive sera prise en fonction de prix de vente.
- **Devis désherbeuse** : une démonstration de désherbeuse a eu lieu pour le nettoyage des caniveaux mais le coût d'achat est trop important pour l'usage de la commune. Il sera envisagé d'étudier la possibilité d'une location de ce type de matériel.
- **J'aime la nature propre : samedi 16 mars à 8h30**
- **Enrobé route de Commenailles** : travaux 2024 du département
- **Problèmes de couverture mobile sur la commune ?** : un diagnostic est engagé par la Préfecture sur ce sujet. Si des habitants rencontrent des problèmes de réseau mobile sur la commune, ils sont amenés à le signaler en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 04 avril 2024 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,  
Fabrice GRIMAUT

**LISTE DES DELIBERATIONS**

2	Compte administratif 2023
3	Compte de gestion 2023
4	Affectation des résultats
5	Taux d'imposition 2024
6	Subventions aux associations 2024